

A Nantes, le mercredi 7 octobre 2015

APPEL À LA RESPONSABILITÉ DÉMOCRATIQUE DES ÉLUS DES COLLECTIVITÉS

Dans un contexte de baisse de dotation budgétaire de l'état aux collectivités territoriales, nombre d'entre elles choisissent déjà de diminuer les moyens attribués aux associations.

Or, les associations contribuent en priorité au développement du lien social : elles sont aussi des lieux d'engagement et de citoyenneté par la transmission intergénérationnelle des valeurs républicaines.

Aussi, comment demain répondre à l'attente démocratique de nos concitoyens si les espaces pour débattre, agir et construire ensemble s'amenuisent ?

Les associations sont aussi reconnues comme des moteurs de l'innovation sociale en prise direct avec les habitants. Productrices de biens et de services, elles font vivre l'économie locale (1 euro de subvention = 4 euros produits) en créant des emplois non « délocalisables » qui participent ainsi à l'attractivité des territoires.

Que seraient nos quartiers, nos communes sans la vitalité associative !

La circulaire du premier ministre qui vient de paraître, invite les collectivités à prioriser la subvention et faire ainsi le choix politique du partenariat avec les associations, les élus des collectivités sont ainsi mis devant leurs responsabilités.

Alors que les associations sont plébiscitées par les politiques de tout bord pour répondre aux enjeux du vivre ensemble, celles-ci ne peuvent être les premières variables d'ajustement des

Contacts :

Patrick MAURIERAS
Directeur Général
Ligue de l'Enseignement FAL 44
pmaurieras@fal44.org
06 77 94 40 25

Florence LACAZE
Directrice Générale Adjointe
Ligue de l'Enseignement FAL 44
flacaze@fal44.org
06 47 97 97 03